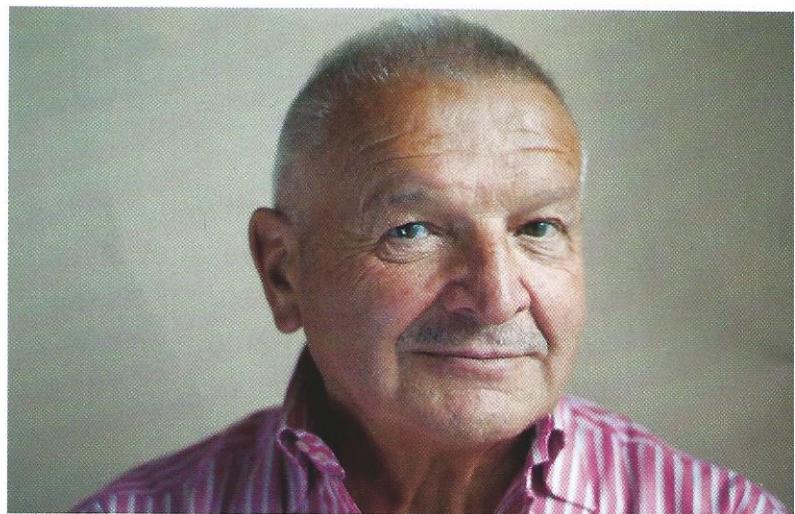


**Michel Boivin**



SGT JULIEN SCION

## Appelé au Régiment... Volontaire à la Brigade

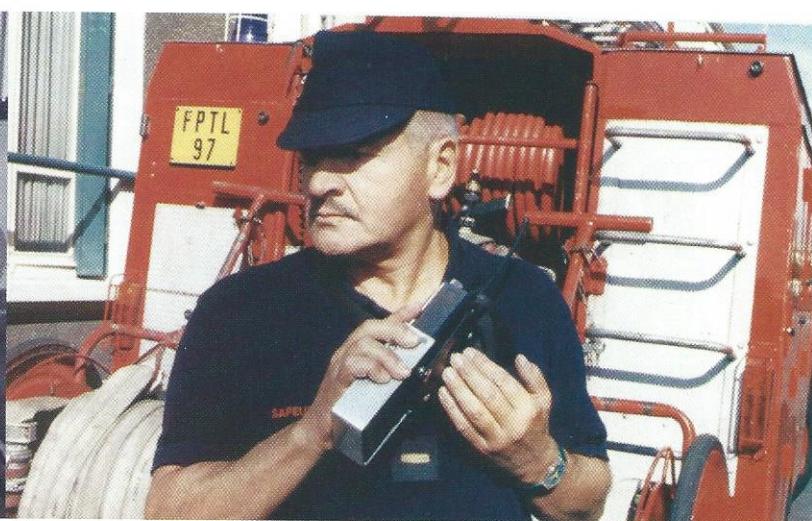
**Les sapeurs-pompiers volontaires sont presque 200 000 en France. Cependant, ils ne sont qu'un très petit nombre à avoir servi, sous ce statut, à la brigade de sapeurs-pompiers de Paris. C'est le cas de Michel Boivin, adjudant-chef lors de son départ en 1998, qui a servi à la BSPP de nombreuses années parmi ses collègues militaires en tant que civil. Un parcours de vie originale et quasiment unique.**

« **P**eu de personnes le savent, mais des sapeurs-pompiers ont servi à la BSPP avec le statut de volontaires. Le 23 janvier 1998, jour de mon départ de la Brigade, j'étais le dernier spécimen de cette espèce en voie de disparition, espèce introduite en 1968. Bien que civil dans un monde militaire, j'ai vraiment appartenu à cette grande famille.

En 1960, alors âgé de 19 ans, je demande l'autorisation à mes parents pour m'engager au Régiment (à l'époque la majorité est fixée à 21 ans, *ndlr*). Le 3 août, c'est chose faite, et je suis incorporé à Port-Royal pour 100 jours d'instruction. À ce moment-là, nous sommes sous les ordres d'un certain colonel Casso. Moi qui, enfant, me destinais à

devenir motard dans la police, je me découvre une vraie passion pour ce métier. C'est une révélation. Malgré un rythme plutôt soutenu, soixante-douze heures de garde pour vingt-quatre heures de repos, je décide de devenir parallèlement sapeur-pompier volontaire au centre de secours principal de... Villeneuve-Saint-Georges, à l'époque en Seine-et-Oise. Je prenais un immense plaisir à transmettre le savoir-faire acquis au Régiment à mes collègues civils puisque j'assurais l'instruction. Trois ans et demi passent ainsi, et je finis par quitter le Régiment pour devenir pompier aux Aéroports de Paris. Le rythme de travail est nettement plus tranquille, et je peux me rassasier en gardes de pompier volontaire.

Arrive alors 1968, une année mouvementée... Le Régiment devient Brigade. La Seine-et-Oise qui entoure le département de la Seine disparaît également, et c'est la naissance des départements de la petite couronne (Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis et Hauts-de-Seine, *ndlr*), de la grande couronne (Essonne, Yvelines, Seine-et-Marne, *ndlr*) et de Paris. Les pompiers civils de la petite couronne, qui passe sous l'égide de la BSPP, ont alors deux possibilités : rester civils et servir en tant que volontaires, ou bien intégrer la Brigade en conservant leur grade. La deuxième option nécessitait évidemment de correspondre aux critères physiques de sélection, ce qui a valu plus d'un échec. Pour ma part, je décide de rester civil



DR

et deviens donc "sapeur-pompier de Paris volontaire" au sein de la grande 23<sup>e</sup> compagnie, qui compte alors six centres de secours. Cette période de transition a généré des situations plutôt insolites : nous avions, par exemple, un véhicule flanqué de l'insigne de la BSPP, ainsi que du service départemental d'incendie et de secours du Val-de-Marne ! Aussi, pour préparer son arrivée, la BSPP avait envoyé des personnels en amont pour qu'ils prennent connaissance du secteur, créant ainsi des équipages mixtes. Enfin, pour monter en grade, j'ai dû suivre les formations dans le civil, mais en tenue BSPP.

Ainsi, en 1975, je deviens sergent au centre de secours

Maisons-Alfort. Je suis alors initié à l'utilisation du scanner radio, qui nous permettait d'écouter les messages de police secours et de

## Je décide de rester civil et deviens donc « sapeur-pompier de Paris volontaire »

nous rendre sur les interventions, car, à l'époque, il y avait une petite guerre de clochers entre les deux institutions... Quelque temps plus tard, je passe enfin chef de garde en suivant, cette fois, le cursus Brigade. Malheureusement, je n'ai la possibilité de prendre que quatre gardes mensuelles. Mais ma passion me pousse à être présent,

bénévolement, une dizaine de jours en plus par mois. J'en profite pour remplacer mes collègues et pour faire à leur place quelques bons feux ! Je me souviens particulièrement du feu des Bleuets à Créteil en 1993 : en remplacement au premier secours, j'étais le premier chef d'agrès sur cette intervention où de nombreuses personnes ont malheureusement perdu la vie...

En 1998, j'atteins la limite d'âge... C'est avec un immense pincement au cœur que je dois donc quitter la maison. Mais aujourd'hui, à 71 ans, je remonterais dans les camions immédiatement si l'on me le permettrait ! »

**TEXTE : SGT JULIEN SCION**